

Un cimetière carolingien à La Tour-de-Peilz, 1926

Autor(en): **Martin, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **37 (1929)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-29143>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN CIMETIÈRE CAROLINGIEN

à La Tour-de-Peilz, 1926.

M. Emile Lindenmeyer, entrepreneur, faisant creuser les fondations d'une maison sur sa propriété du Clos d'Aubonne, à l'angle de l'avenue de ce nom et de la rue Gustave Courbet, découvrit des tombes anciennes et prévint M. le syndic Burnat. Ce dernier me pria de voir ce qui en était.

Je m'y rendis le 17 septembre 1926 avec M. Naef, archéologue cantonal, que j'avais prévenu.

M. Lindenmeyer m'avait remis deux jours avant une agrafe de bronze trouvée dans une tombe par ses ouvriers. Cette sépulture avait été bouleversée ensuite, mais sur mon avis d'autres tombes qu'on voyait déjà furent laissées intactes jusqu'au 17 septembre.

Il faut ouvrir ici une parenthèse pour rappeler que cette partie du territoire de La Tour a dû être jadis un cimetière assez étendu ¹.

En 1875, alors qu'on creusait les fondations de la Pension Comte, on signale des tombes sans mobilier funéraire. J'y ai trouvé moi-même une pièce osseuse d'intérêt médical que j'ai remise au professeur C. Roux pour le musée de la Clinique de chirurgie à l'Hôpital cantonal.

En 1912, lorsqu'on procéda au rélargissement de la route appelée dès lors avenue des Alpes, on constata encore des sépultures anciennes qui paraissent n'avoir pas non plus contenu de mobilier funéraire.

Le fait qu'on en a trouvé en 1926 dans une partie de terrain à proximité, semble indiquer ici une portion de ce cime-

¹ *Dict. hist. vaudois*, art. « Tour de Peilz ».

tière plus ancienne. A une époque plus rapprochée de nous il n'y a en effet plus d'objets dans les tombes, l'Eglise s'y opposait.

C'est donc le 17 septembre que fut fouillée avec soin la deuxième tombe, sous la direction de M. Naef, qui donna toutes les instructions nécessaires pour le travail ultérieur soit aux ouvriers, soit surtout à leur intelligent contre-maitre M. Schopfer. Ces recherches premières ne donnèrent qu'un résultat négatif.

Les travaux de fondation devaient être rapidement menés, aussi les diverses tombes successivement rencontrées furent elles examinées seulement par M. Lindenmeyer et son personnel.

Voyons maintenant les résultats des fouilles.

Les corps trouvés, hommes et femmes, sont au nombre de huit, plus celui d'un petit enfant situé à gauche d'un adulte. Ils étaient tous orientés Ouest-Est, c'est-à-dire regardant le soleil levant ; recouverts de larges dalles brutes ils étaient entourés de dalles plantées de champ. Toutes les tombes avaient été remplies de terre lors de l'inhumation, les corps reposant directement sur le gravier.

Toutes les dalles de couverture se trouvaient à environ 85 centimètres au-dessous du niveau du sol.

Quant aux dimensions on peut dire qu'elles n'indiquent pas une race de grande taille. Nous en avons mesuré une ; le vide est exactement 1 m. 76 en longueur, 0 m. 51 de largeur à la tête et 0 m. 38 aux pieds.

Une autre mesurait 1 m. 95 de long sur 0 m. 95 aux épaules, mais aux pieds une dalle intérieure limitait la longueur à 1 m. 45. Les os étant en très mauvais état on n'a pas pu se rendre compte de ce qu'était le corps. Peut-être cette tombe, préparée d'abord pour un adulte, a-t-elle été en définitive utilisée pour un enfant.

En tous cas on n'a jamais constaté deux corps dans le même tombeau.

Venons-en maintenant aux objets trouvés.

Il y a d'abord un fragment de poterie mal cuite qui représente sans doute le fond d'un vase dont on ne peut pas déterminer la forme. On n'a pu me dire si cette pièce a été trouvée dans une sépulture ou en dehors. C'est là, du reste le seul fragment de poterie que nos fouilles ont donné. Laissons-le de côté.

Nous avons été plus heureux en ce qui concerne les pièces de bronze, qui sont au nombre de six et appartiennent à quatre tombes seulement. On n'a rien trouvé dans les autres. Après leur nettoyage par M. Tauxe je les ai envoyées à Mgr. Marius Besson, non sans avoir consulté son bel ouvrage sur l'art barbare dans le diocèse de Lausanne.

Mgr. Besson a bien voulu me communiquer ses remarques, je vais les faire suivre plus loin.

N° 1. Agrafe complète, plaque et contre-plaque. Ce modèle ressemble beaucoup par sa forme générale à celui qui est reproduit dans l'Art barbare, Pl. VIII, fig. 5, Bevaix (Neuchâtel), mais il n'en possède pas la jolie ornementation perlée. La plaque, anneau compris, mesure 8,6 cm. et la contre-plaque 5,6 cm. A leur bout central elles ont 1,3 cm. de large et s'effilent régulièrement jusqu'à l'extrémité externe.

L'anneau forme un ovale de 2,7 sur 2,0 extérieurement ; il est large de 0,5 cm. et assez fortement bombé.

La fixation est réalisée par des clous de bronze, trois sur chaque pièce : deux à l'extrémité interne et un au bout. Ces clous à tête ronde, petite, avaient environ 1,7 de long. Une fois la courroie mise en place la tige a été recourbée, passée à travers le cuir et son extrémité renfilée dans le trou de la courroie ; le clou ainsi déformé, la courroie était fixée par

une goupille. L'ornementation se borne à 3 figures, à côté des clous de fixation, ce sont des cercles avec un point au centre. Un fondeur de bronze que j'ai consulté m'affirme que ces figures ont été faites avec des poinçons spéciaux et non pas gravées au burin. Il faut donc que les ouvriers de l'époque aient été assez bien outillés.

L'ardillon est très bien conservé, assez épais, et assez fortement recourbé. Son talon se termine par une partie aplatie ; cette partie commence de chaque côté par un petit épaulement suivi d'une échancrure et rejoint la moitié opposée en formant un demi-cercle ; cette disposition se retrouve sur les figures de la planche VIII de l'« Art barbare ».

Retournant maintenant la pièce nous remarquons que l'ardillon, la boucle et la plaque portent, venus à la fonte, des tenons, percés ensuite d'un trou pour le passage d'une goupille de fer.

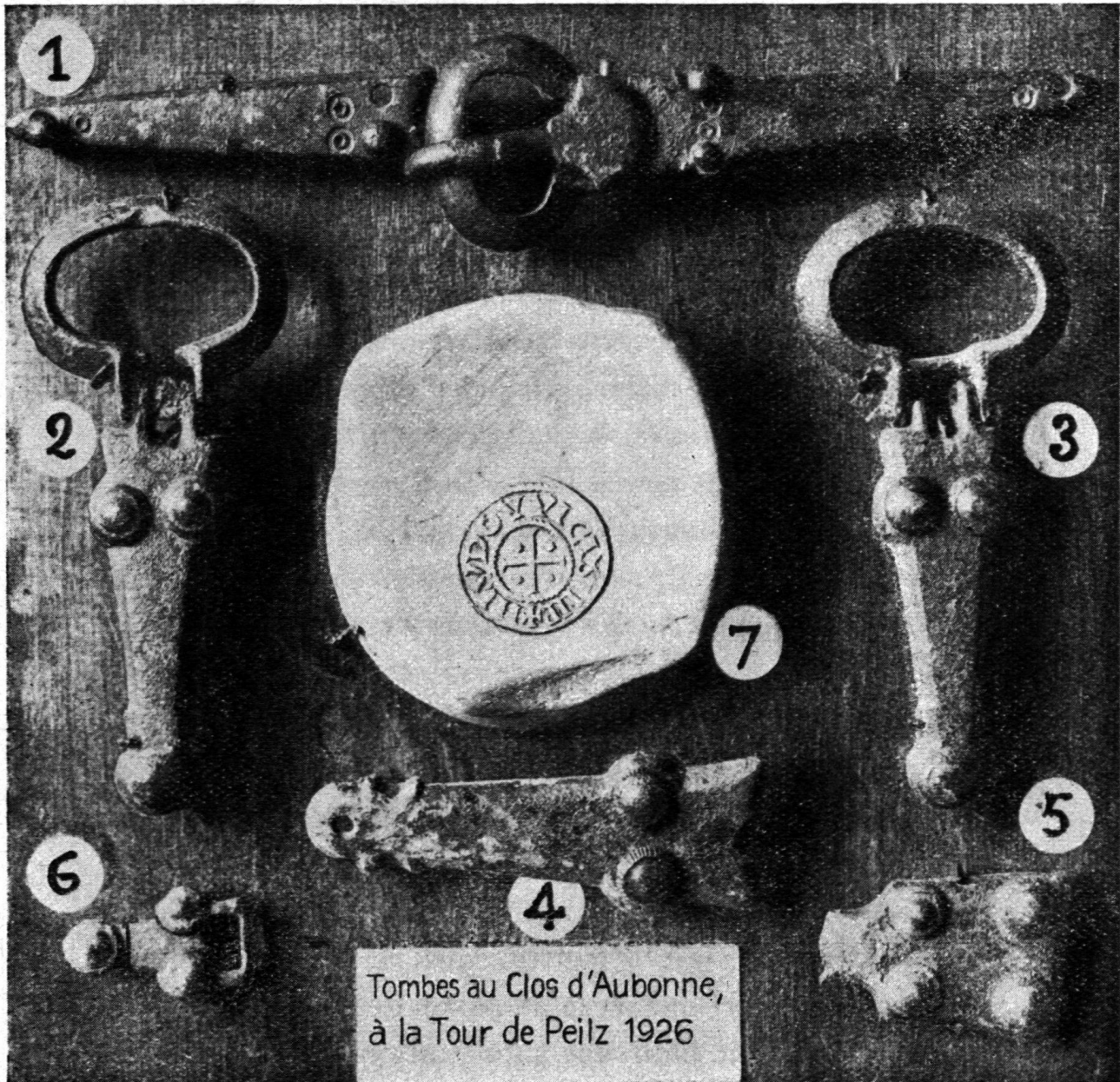
De ce côté également les bords de la plaque font une légère saillie, assurant ainsi une meilleure fixation de la courroie.

La description des pièces 2 3 et 4 ne va heureusement pas être aussi détaillée.

Les nos 2 et 3 sont des plaques identiques avec leurs anneaux ; les ardillons et les contre-plaques manquent. Ces deux agrafes sont du même type que la n° 1, légèrement plus courtes (7,7 cm.). Elles vont aussi en se rétrécissant depuis l'extrémité interne jusqu'au bout externe. Mais à quelques millimètres on trouve des petits renflements en demi-cercle qui portent chacun un clou d'ornementation. Le bout externe s'élargit brusquement en un petit épaulement et se termine par une partie arrondie, également porteuse d'un clou. — Ces 3 clous sont rivés en dessous et ne servent donc pas à retenir la courroie ; en outre leur tête est un peu aplatie, elle est comme moletée tout autour et renflée en bouton au

centre. Le moleté est gravé au burin, car on n'avait pas encore l'outil molette.

En retournant la plaque on voit deux tenons orientés suivant la longueur de la pièce et percés pour laisser passer



une goupille après la mise en place de la courroie. C'est donc un autre système de fixation qu'au n° 1.

Le n° 4 est une contre-plaque de 6 cm. assez semblable aux plaques 2 et 3 mais pas assortie. Egalement trois bou-

tons moletés, dont l'un a disparu. A la face inférieure il y a aussi deux tenons rectangulaires venus à la fonte et percés ; seulement l'un est parallèle à la pièce, l'autre perpendiculaire.

Le n° 5 est une pièce dont la forme générale est un trapèze allongé (2,3 cm.). Le grand côté a 2,2 cm. et le petit 1,7 cm. ; il est suivi d'une partie rétrécie et brisée. Un clou moleté à chaque angle du trapèze ; à la face inférieure deux tenons brisés placés perpendiculairement à la longueur. La facture est semblable à celle des autres pièces.

N° 6. Petit bronze de 2,4 cm., de forme quasi triangulaire allongée avec une boucle en carré long sur le petit côté du triangle ; un clou moleté à chaque angle. Deux tenons brisés, perpendiculaires à la longueur du triangle. Même facture que les autres pièces. Mgr. Besson me dit que c'est manifestement une boucle qui terminait la courroie d'une chaussure et qu'on en trouve fréquemment de pareilles près des jambes ou des pieds des squelettes de l'époque carolingienne.

Enfin l'une des tombes nous a livré un document qui nous permet de fixer la date approximative de notre cimetière, c'est un beau denier d'argent au temple de Louis le Pieux. Nous sommes donc au IX^{me} siècle ; d'après Mgr. Besson ce dernier atteste un usage « qui survivait à l'époque carolingienne et qui consistait à mettre dans la tombe ou même dans la main du mort une pièce de monnaie. Cet usage extrêmement ancien avait jadis une signification ; au IX^{me} siècle il est probable qu'on s'y conformait sans lui donner aucun sens.

» Les agrafes, sauf la première, sont incomplètes, soit que des parties aient été négligées par les fouilleurs, soit qu'on ait par simple souci d'économie, comme ce fut souvent le cas, revêtu le défunt de vêtements très usagés et de parures

défraîchies ou fragmentées. Ce sont probablement des agrafes de ceinture. Je crois qu'à cette époque encore le vêtement était d'ordinaire serré par une ceinture à laquelle on suspendait un certain nombre de menus objets usuels... Le n° 5 est plus difficile à déterminer. J'hésite à croire qu'il soit ni une plaque, ni une contre-plaque. C'est plus probablement ou bien une de ces petites plaques supplémentaires que l'on fixait verticalement à la ceinture au milieu du dos (voir *Revue Charlemagne*, 1912, p. 41) ou bien simplement une petite plaque décorative ».

Résumons et terminons : Les fouilles de la Tour de Peilz, au Clos d'Aubonne en 1926, ont mis au jour huit tombes du IX^{me} siècle, dont les quatre plus anciennes contenaient six objets de bronze dont cinq ont été déterminés, plaques et contre-plaques d'agrafes. Ces pièces ne présentent que des ornements très simples, clous et gravure au poinçon.

On en peut déduire qu'il s'agit d'une population ayant vécu dans une époque paisible, de gens de condition très modeste, sans doute des pêcheurs et des agriculteurs.

Nos très sincères remerciements à Mgr. Besson, dont seules les notes ont pu donner quelque intérêt à ce travail.

La Tour, février 1927.

D^r H. MARTIN.

Les pièces et plans sont déposés au Musée du Vieux-Vevey.
